

Vivre!

MARS 2026

@ La Roche Blanche Gergovie



ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

C'est la dernière fois que je prends la plume pour vous parler de notre belle commune sur le « Vivre @ La Roche Blanche Gergovie ». Bien que mon mandat touche à sa fin, son activité se poursuit, surtout en cette fin d'hiver.

Le 24 janvier dernier a été inaugurée une plaque en hommage à Robert Audin, ancien maire, qui a beaucoup fait pour notre territoire, notamment la construction de la MLT. Ce moment a été particulièrement émouvant, réunissant une centaine de personnes, notamment sa famille, d'anciens conseillers municipaux, Jean-Paul Bacquet, ancien député, ainsi que des représentants du monde associatif.

Les travaux de voirie conduits par l'entreprise Hugon ont bien avancé en plusieurs endroits de la commune. Ils vont se poursuivre sur certains chemins avec la création de revers d'eau sur des portions très endommagées.

Les rues Saint Roch et rue des caves sont désormais en sens unique. La première bénéficie d'un marquage au sol pour le stationnement qui pourra être modifié en cas de besoin. La sécurité s'en trouve renforcée et les véhicules de secours pourront accéder en toutes circonstances.

La consultation des entreprises pour les travaux de confortement du mur de la chapelle a été lancée.

Pendant les vacances scolaires, la 2^{ème} tranche de la réfection des toilettes de la cour de l'école primaire a été réalisée. Nous déplorons cependant des actes d'incivilités dans ces locaux refaits à neuf !

L'entrée de l'école va être équipée d'un visiophone pour mieux contrôler les passages, surtout pendant les heures de classe.

Dès que les conditions météorologiques seront favorables, une nouvelle structure de jeu sera installée au square de Gergovie, afin d'offrir aux enfants un endroit sécurisé et agréable pour s'amuser et se divertir.

Pour les propriétaires des centres-bourgs de Gergovie et de La Roche Blanche, n'hésitez pas à vous renseigner sur l'OPAH, opération portée par Mond'Arverne communauté. Il existe des aides pour rénover votre patrimoine. Vous pouvez contacter les personnes indiquées dans ce numéro pour vous accompagner dans vos démarches.

Pour rappel également ; à chaque changement de locataire, pensez à demander le permis de louer pour respecter la réglementation en vigueur sinon vous risquez une amende.

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains, afin d'élire le prochain conseil municipal, et par la suite le maire, ainsi que les représentants de la commune au conseil communautaire. Ces élections représentent un devoir civique essentiel, car votre participation a un impact sur la vie locale. Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de mettre en place une procuration (cf. le zoom en dernière page).

Je souhaite exprimer ma gratitude envers tous les élus qui m'ont soutenu au cours de ces dernières années, ainsi qu'à l'ensemble des services qui œuvrent quotidiennement pour vous servir.

Enfin, je souhaite pleine réussite à l'équipe qui nous succédera pour les 6 (ou 7) prochaines années.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- **01/03** Concours de puzzle avec SOS Cheval à la MLT
- **06/03** AG et soirée jeux avec Gergo'Vit à la salle Jean Jaurès
- **06/03** Histoire de l'Art avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- **07 et 08/03** Soirée théâtre avec le Lions Club Clermont - Faille de Limagne à la MLT
- **15/03** Élections municipales (1^{er} tour)
- **20/03** Permanences OPAH et Rénov'actions 63 en Mairie
- **22/03** Élections municipales (2^{ème} tour)
- **27/03** Bal masqué avec l'APE à la MLT
- **28/03** Soirée théâtre avec Anditoit à la MLT
- **29/03** Balade gourmande avec les Gourmets Curieux
- **30/03** AG avec LRB Montagne Escalade à la MLT

MAIRIE

ÉLECTIONS MUNICIPALES - BUREAUX DE VOTE

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains.

Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h.

Bureau 1 et 2 : Salle Polyvalente - Espace J. Prévert (8, rue de la Mairie),

Bureau 3 : Maison des Loisirs et du Tourisme - Espace Léo Lagrange (37, avenue de la République).



Prochaines permanences

Les prochaines permanences du cabinet infirmier se dérouleront le lundi 9 mars et le vendredi 27 mars, puis le vendredi 3 avril et le lundi 20 avril - de 7h à 12h (sans rendez-vous). Elles permettent d'effectuer tous

types de soins, pansements, vaccination, bilans sanguins...

Pour les soins à domicile, merci d'appeler le : 06 80 58 44 60

Elsa et Floriane, infirmières de La Roche Blanche
2 rue de l'ancienne école (place de l'église)



La prochaine collecte aura lieu le jeudi 2 avril de 16h30 jusqu'à 19h30 à la salle polyvalente - Espace J. Prévert. Pensez à réserver à l'avance votre rendez-vous sur la plateforme lancée par l'EFS, vous réduirez votre temps d'attente : dondesang.efs.sante.fr

Inforoute 63 - Téléchargez l'application mobile

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme innove avec Inforoute 63, 1^{ère} application régionale dédiée à l'information routière en temps réel (conditions de circulation, images des webcams, alertes des perturbations sur les routes départementales...).

Pensée pour la sécurité et la fluidité du trafic sur un réseau de 7 000 km, elle s'appuie sur un dispositif opérationnel 24/7 et une approche éthique des données.

L'application mobile Inforoute 63 est téléchargeable gratuitement sur Google PlayOuvre et App Store.



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires



Cadre de Vie - Environnement

« Semez des fleurs sauvages locales en pieds de murs »

Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) invite les habitants du territoire à participer pour l'édition 2026 de l'opération « **Semez des fleurs sauvages locales** ».

Cette campagne s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec toujours le même objectif : favoriser la biodiversité locale et sensibiliser les habitants à l'intérêt des fleurs sauvages d'origine locale. Différentes espèces de plantes sauvages locales sont à l'honneur. Ces graines sont produites, récoltées, triées et mises en sachets à l'ESAT des Cardamines à Veyre Monton.

Du 25 mars au 3 avril, venez retirer des sachets de graines de fleurs sauvages locales en Mairie.

Le message est simple : « Au lieu de désherber, semez des fleurs sauvages locales en pieds de murs sur l'espace public et participez à la préservation de la biodiversité »

NB : Il est demandé aux propriétaires d'assurer l'entretien devant chez eux notamment lors de l'évolution des semis.

Nouveauté importante en 2026 : l'opération bénéficie cette année du soutien du programme LEADER 63, qui permet sa reconduction et son développement à l'échelle du territoire.



Intercommunalité

Instants Partagés : un nouvel espace de rencontre pour parents et enfants

Vous recherchez un lieu convivial pour échanger avec d'autres parents pendant que vos enfants s'éveillent en douceur ?

Mond'Arverne Communauté vous invite aux **Instants Partagés**.

C'est quoi ? Un espace de jeu et de parole libre, gratuit et sans inscription. Que vous soyez futurs parents ou parents d'enfants de 0 à 6 ans, vous êtes les bienvenus pour partager un moment privilégié, briser l'isolement ou simplement discuter des petites et grandes étapes de la parentalité.

Retrouvez nous les mercredis matins de 9h30 à 11h sur nos différents pôles :

- Pôle petite enfance de Les Martres de Veyre (Gergovie) : 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin.
- Pôle petite enfance de Saint-Amant-Tallende : 25 mars, 22 avril, 27 mai et 24 juin.
- Pôle petite enfance de Vic-le-Comte (Longues) : 4 mars, 1er avril, 6 mai et 3 juin.

Renseignements : 06 49 64 77 85



Lecture publique

Médiathèque de La Roche Blanche

La médiathèque accueillera la ludothèque de Saint-Amant Tallende samedi 21 mars de 9h30 à 12h. Une matinée pour découvrir et partager des jeux de société pour tous les âges.

<https://mediatheques.mond-arverne.fr/>

Contact : Sylvette Gueugnot - Tél. 04 73 79 80 58

Mail : mediatheque.larocheblanche@mond-arverne.fr

ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

École Jules Ferry - Inscriptions scolaires (Rappel)

Les inscriptions auront lieu pour :

- L'école maternelle : **le jeudi 26 mars**

Sont concernés les enfants nés en 2023. Les enfants de PS et MS déjà scolarisés à La Roche Blanche sont automatiquement réinscrits pour l'année suivante.

- Pour l'école élémentaire : **le mardi 12 mai**

Les familles concernées, peuvent se présenter en mairie, munies d'un justificatif de domicile, afin de :

- **prendre le rendez-vous pour l'école**
- **retirer le certificat d'inscription** ainsi que la fiche de renseignements « école » (à compléter et à remettre à la directrice concernée le jour du rendez-vous).

Pour + d'infos, vous pouvez contacter :

- La mairie au 04 73 79 40 09
- École maternelle au 04 73 79 80 62
- École élémentaire au 04 73 79 80 61

SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (semaines impaires) :
mardis 10 et 24 mars

- Jaunes (semaines paires) :
mardis 3, 17 et 31 mars



La cohabitation intergénérationnelle : et si vous accueilliez un jeune chez vous ?

D'un côté, des seniors sont souvent seuls dans leur logement et peuvent rencontrer des difficultés au quotidien. De l'autre, des jeunes ont parfois du mal à se loger à moindre coût. Ce constat a débouché sur la création de **Partage 1 Toit**, dont le but est de favoriser et accompagner la rencontre entre les seniors (de + de 60 ans) et les jeunes (de - de 30 ans).



Il se charge de mettre en relation, d'organiser les modalités de colocation et de suivre la cohabitation entre l'hébergeur et l'hébergé, dont les besoins et attentes peuvent être convergents ou complémentaires.

En contrepartie d'un loyer modeste, le jeune s'engage à passer du temps avec le senior, pour lui apporter une présence et éventuellement une entraide.

Créé en 2021 sur le Puy-de-Dôme par le SIRA (Service Interdépartemental

pour la Réussite des Alternants), Partage un toit permet de faire plus que cohabiter : vivre ensemble. Ce service est soutenu par Mond'Arverne Communauté depuis 2025.

L'équipe est actuellement à la recherche de nouveaux accueillants, qui pourraient mettre à disposition une chambre pour un jeune, afin qu'il puisse poursuivre son parcours d'étudiant, de stagiaire, d'apprenti, de reconversion ou encore de salarié.

N'hésitez pas à contacter le service : 06 28 18 84 92 - partage1toit@gmail.com - <https://partage1toit.fr/>

Retrouvez les offres d'emploi de Mond'Arverne communauté sur : www.mond-arverne.fr/offres-emploi/

Rénov'actions 63

La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 20 mars de 9h à 12h** à la **Mairie de La Roche Blanche** (sur rendez-vous au 04 73 42 30 72).

+ d'infos : <https://www.mond-arverne.fr/habiter-mondarverne/habitat-et-logement/renov-actions-63/>



Mond'Arverne Communauté est engagée pour la modernisation et le renouvellement de son parc immobilier privé ancien en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

La prochaine permanence se déroulera le **vendredi 20 mars de 9h à 12h** à la **Mairie de La Roche Blanche** (sans rendez-vous).

+ d'infos : <https://www.mond-arverne.fr/habiter-mondarverne/habitat-et-logement/renover-son-logement/>



Vie associative

SOS Cheval

L'association SOS CHEVAL organise le dimanche 1^{er} mars à 13h30 un **concours de puzzle** à la MLT.

Chaque équipe, constituée de 2 joueurs, devra faire preuve de rapidité et de concentration afin de réaliser un puzzle (strictement identique à celui de ses concurrents). Les gagnants seront ceux qui termineront leur puzzle en premier. La durée du concours est de 3h. Il débutera à 14h et s'achèvera à 17h30, avec une pause de 15h30 à 16h.

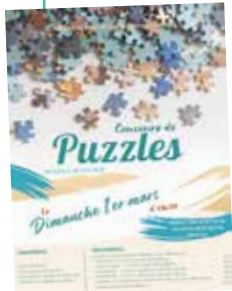
Chaque binôme repart en fin de journée avec son puzzle et les plus rapides de chaque catégorie seront primés !

Les frais d'inscription s'élèvent, par binôme, à :

- Enfants (6-11 ans) puzzle 200 pièces : 14 €
- Ados (12-17 ans) puzzle 500 pièces : 16 €
- Enfant (5-7 ans) / Adulte puzzle 200 pièces : 15 €
- Enfant (8-11 ans) / Adulte puzzle 500 pièces : 16 €
- Adultes (2 adultes ou 1 adulte et 1 ado) puzzle 500 pièces : 18 €
- Experts puzzle 1 000 pièces : 22 €

Pour tout renseignement, contactez l'association au 06 18 06 66 18 ou par mail : contact@soscheval.fr

Attention : places limitées !



Foyer Culturel et Sportif

Histoire de l'art à la MLT, le vendredi 6 mars à 20h15 avec le conférencier Jean-Paul Dupuy

Edvard Munch (1863-1944) est un peintre symboliste norvégien précurseur de l'expressionnisme. Son œuvre explore les angoisses humaines, la solitude, l'amour et la mort. Son tableau le plus célèbre, *Le Cri* (1893), est devenu une icône universelle de l'angoisse existentielle. Influencé par la psychologie moderne, Munch a profondément renouvelé la peinture en mettant l'accent sur l'émotion intérieure. Son art annonce les grands mouvements du XX^e siècle.

Entrée 7 € (6 € pour les adhérents FCS et FLEP)
Gratuit pour les scolaires, étudiants et demandeurs d'emploi



Anditoit

Soirée théâtre - Samedi 28 mars à 20h30 à la MLT

L'Association Anditoit, gestionnaire de 2 résidences d'hébergement pour déficients intellectuels et d'un Service d'Accueil de Jour et la troupe « Au Plaisir des Mots » du Centre de Loisirs de Cournon d'Auvergne seront heureux de vous présenter :

« Dépêche toi bibiche, on va rater l'avion ! ».

Une comédie de Jérôme Dubois, mise en scène par Didier Penez :
Résumé :

Leur voyage au Maroc, Marc et Sophie l'attendent depuis si longtemps ! Soleil et farniente, ils en rêvent depuis des mois ! Bye, bye, la grisaille de Paris, à eux le soleil de Rabat ! Mais le jour J, le départ s'avère plus

complicé que prévu ! Des valises difficiles à boucler et des voisins empoisonnantes vont vite faire monter la pression avant le départ ! Le fameux départ que la concierge espagnole de l'immeuble attend, elle aussi, avec beaucoup d'impatience, mais pas pour les mêmes raisons ! En effet, en l'absence de Marc et Sophie, sans leur dire, et pour se faire un peu d'argent, cette dernière a loué l'appartement à des villageois. Mais leur séjour tant attendu à Paris va bien vite se transformer en cauchemar car rien ne va se passer comme prévu !

Tarif : 10 € - Tarif réduit : 5 € enfants et handicapés. Pas de réservations. Les bénéfices de cette soirée, ainsi que les dons éventuels, seront entièrement consacrés au maintien de l'autonomie et à l'intégration, dans le tissu social, des 24 hébergés de l'association ANDITOIT et aux bénéficiaires du Service Accueil de Jour de l'association.

Renseignements : 06 70 73 49 54 - www.anditoit.org



Le théâtre solidaire revient à La Roche Blanche !

Fort du succès et des beaux moments partagés lors de la 1^{re} édition, où le rire était clairement au rendez-vous, une nouvelle représentation de théâtre est proposée cette année à La Roche Blanche par la même troupe de théâtre et le Lions Club Clermont Faillie Limagne.

Cette soirée conviviale et engagée aura une nouvelle fois une dimension solidaire : l'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association Basket aux Pieds, afin d'équiper et de former un service pédiatrique de la région en casques de réalité virtuelle, afin d'apaiser la douleur, réduire l'anxiété et améliorer le vécu des soins, auprès des enfants hospitalisés. Les fonds récoltés lors de

l'édition précédente ont déjà permis d'apporter une aide concrète à un jeune de 26 ans vivant à Vichy qui a subitement perdu la vue, et que nous avons équipé d'une canne électronique.

Rendez-vous samedi 7 mars à 19h45 ou dimanche 8 mars à 16h45. Une buvette et un snack seront proposés sur place afin de prolonger ce moment convivial.



Gergo'vit

L'association Gergo'vit tiendra son **assemblée générale** le vendredi 6 mars à 19h, à la salle Jean Jaurès de Gergovie.

Au programme : bilan 2025, projets pour l'année à venir et échanges avec les adhérents... et les curieux, intéressés par nos animations !

Après l'AG, place à la convivialité avec un pot de l'amitié, suivi de la **soirée jeux** mensuelle dès 20h. Venez nombreux : c'est ouvert à toutes et à tous !



LRB Montagne Escalade

L'association tiendra son **assemblée générale** le lundi 30 mars à 19h30 salle Giraudoux à la MLT. Des décisions importantes et nécessaires à la l'évolution du club seront soumises aux votes des adhérents. L'assemblée générale est un lieu propice aux échanges entre jeunes et moins jeunes et nous invitons également tous ceux qui seraient intéressés de découvrir ce sport.



Open Tennis LRB

Le mois de mars va être chargé pour les joueurs de La Roche Blanche. Depuis le 5 janvier, 2 tournois sont en cours. Le **tournoi interne** continue ce mois-ci, pour se terminer le dimanche 22 mars, jour des finales, dames, messieurs et consolantes. Le **tournoi du Proc**, (réservé aux licenciés de Pérignat-lès-Sarliève, La Roche Blanche, Orcet et Le Cendre), se poursuit également en mars, et se terminera le dimanche 29 mars, journée des finales dames et messieurs, finales qui se dérouleront sur les terrains de La Roche Blanche. Durant ce mois-ci, notre équipe garçons 15/18ans, disputera 3 rencontres dans le cadre des **Championnats Départementaux par équipes**. Les rencontres auront lieu, le 1^{er} mars contre Marsat à La Roche Blanche, puis le 8 mars à Gerzat, et enfin le 15 mars à La Monne. Bonne chance à tous !

APE

Le grand **bal masqué** de l'APE arrive...

Rendez-vous le vendredi 27 mars à la MLT pour une soirée festive !

Sortez vos plus beaux déguisements et venez vous amuser ! On compte sur vous ! Pour faire de ce bal un beau moment pour nos enfants, nous avons besoin de quelques parents volontaires pour nous donner un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter par mail : ape63670@gmail.com



Gourmets Curieux

Balade gourmande - Le dimanche 29 mars Heures de départ à l'espace Léo Lagrange (MLT) en fonction du circuit choisi :

- 9h pour le circuit de 11 km
- 10h pour le circuit de 7 km
- 11h pour le circuit de 3 km

Attention ! Premier jour de l'heure d'été.

Le 'flyer' inséré dans ce numéro présente le programme et comporte un bulletin d'inscription.

Tarifs : adulte 22 € et jeune de moins de 13 ans 13 €).

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne en tapant :

<https://LRB-gourmets-curieux.s2.yapla.com/fr/event-102068>

- en utilisant le QR code ci-contre (pas celui du 'flyer' qui est erroné)



Zoom sur ...



Les citoyens sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires les dimanches 15 mars (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour) prochains.

Mode de scrutin

Dans toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants, les élections municipales se déroulent désormais au scrutin de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

En cas de second tour, seules les listes ayant recueilli au moins 10 % des voix peuvent se maintenir, et celles ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner avec d'autres listes.

Le panachage (rayer ou ajouter des noms) n'est plus autorisé : toute modification rend le bulletin nul.

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il faut :

- être âgé d'au moins 18 ans,
- être de nationalité française, ou ressortissant(e) d'un autre État membre de l'Union européenne résidant en France,
- être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

L'inscription se vérifie facilement en ligne sur Service-Public.fr (ou en mairie).

NB : En cas de déménagement ou de changement d'état civil, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour mettre votre situation à jour (Information parue sur Vivre @ La Roche Blanche Gergovie de janvier et février).

Où et comment voter ?

Pour voter le jour de l'élection, vous devez vous rendre au bureau de vote dont vous dépendez.

- Bureau 1 et 2 :

Salle Polyvalente – Espace Jacques Prévert – 8, rue de la Mairie

- Bureau 3 :

Maison des Loisirs et du Tourisme (MLT) – 37, avenue de la République

Horaires d'ouverture des bureaux de vote : 8h à 18h

Pour voter, vous devez obligatoirement prouver votre identité.

Pour cela, vous pouvez présenter l'un des documents suivants : Carte nationale d'identité ou Passeport (valable ou périmé depuis moins de 5 ans), Carte vitale avec photographie, Carte du combattant avec photographie, Carte d'invalidité avec photographie ou carte de mobilité inclusion avec photographie, Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, Permis de conduire, Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)... Ces derniers doivent être en cours de validité.

Attention : Vous devez présenter l'original du document.

À savoir : La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter.

Aucune refonte générale des cartes électorales n'est prévue cette année.

Voter par procuration

Vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur (mandataire) qui pourra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- que vous (mandant) et votre mandataire soyez inscrits sur une liste électorale et ayez le droit de voter aux mêmes élections.
- que votre mandataire n'ait pas atteint le plafond maximum de procurations pour un scrutin donné, soit une procuration établie en France.

les élections municipales

Comment faire une demande de procuration ?

L'établissement de la procuration est encadré et s'effectue selon plusieurs modalités, dont l'une entièrement dématérialisée.

- Le formulaire Cerfa (n° 12668*03) papier :

Vous devez, muni d'une pièce d'identité, déposer le formulaire Cerfa directement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire. Ce document peut être rempli en ligne et imprimé, ou complété sur place.

- La téléprocédure « maprocuracion.gouv.fr » :

Vous devez demander le formulaire de procuration en ligne, via FranceConnect et ensuite vous rendre physiquement en commissariat ou gendarmerie. Vous devrez alors être muni d'une pièce d'identité et présenter votre référence d'enregistrement.

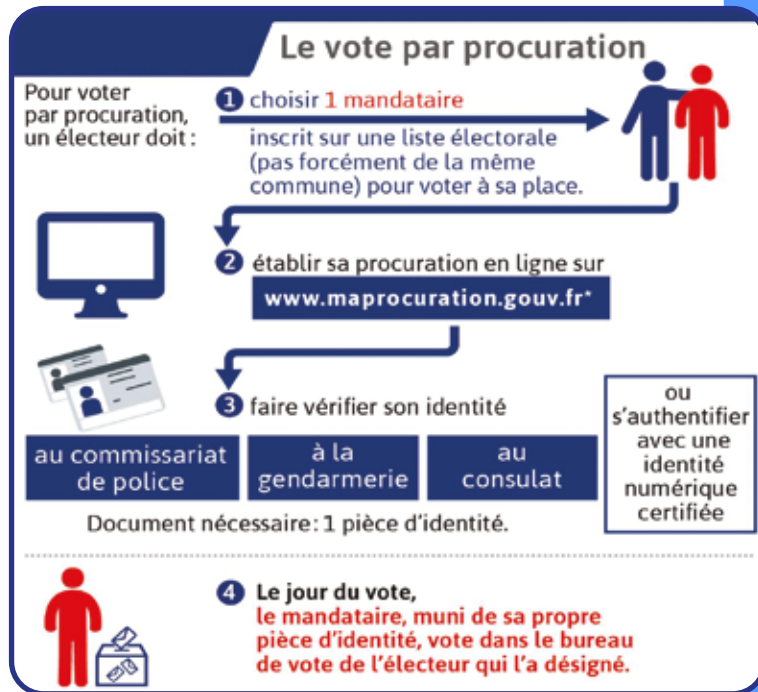
NB : Le formulaire ne doit contenir aucune information erronée ni être raturé et les autorités habilitées ainsi que les usagers ne peuvent modifier ou corriger par une annotation manuscrite les informations contenues sur le formulaire imprimé.

N° national d'électeur : Pour permettre le contrôle automatisé des procurations dans le REU et donc la validité de la procuration, le mandant doit impérativement renseigner sur le formulaire de procuration son numéro national d'électeur ainsi que celui de son mandataire.

- La voie 100 % dématérialisée :

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) via le portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée (maprocuracion.gouv.fr).

Pour cela, vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité. À l'issue de votre demande, vous pourrez directement faire valider votre identité via l'application France Identité, sans avoir à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat.



Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30,

Mardi et mercredi de 8h à 12h,

Fermée au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

TÉL : 04 73 79 40 09 - Mail : accueil@mairie-larocheblanche.fr - www.mairie-larocheblanche.fr